

ACADEMIE DE POITIERS

COLLEGE FONTANES

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29/11/22**

Année scolaire : 2022/2023

Numéro de séance ; 3

Date de convocation : 21/11/2022

Présidence de : Mme Mathilde VRIGNAULT

Quorum : 16

Nombre des présents : 19+ 2

Nombre d'absents excusés : 2

Approbation du PV du CA du 8 novembre 2022

**A. Fonctionnement général et financier**

1. DBM pour information
2. Séjour en Pologne dans le cadre des mobilités Erasmus+
3. Echange Franco-allemand
4. Taux de participation aux charges communes du SRH
5. Délégation de signature du CA au chef d'Etablissement pour la passation des marchés publics
6. Tarifs
7. Proposition de budget pour l'année 2023

**B. Fonctionnement pédagogique et éducatif**

1. Présentation protocole Phare
2. Information sur les heures de cours non assurés

**C. Questions diverses**

Le Secrétaire de séance

Mme DOLCI-CHAUVIN

La présidente du CA

Mathilde VRIGNAULT

# PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du 08 Novembre 2022

	Qualité	Titulaires			Suppléants				
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	MME VRIGNAULT Mathilde	X						
	Principale adjointe	MME DOLCI-CHAUVIN Alexandra	X						
	Gestionnaire	M. LEFEBVRE Guillaume	X						
	CPE	MME MARGOLLE Candice	P						
Élus locaux	Collectivité de rattachement	MME NIETO Rose-Marie		X		PÉNICAUD Bernard			E
	Collectivité de rattachement	MME TRUONG Elodie			X				
	Commune siège	MME CHASSAGNE Christelle		X					
Personnalité qualifiée	Commune siège	M. GERARD Hervé		X					
	Total	M. JUILLARD Alain	X						
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	MME DESBLANCS Julie		X		PROUTEAU Annabelle	X		
		M. PTAKHINE Vassili		X		MORINEAU Frédéric	X		
		M. JAOUDI Samir	X			DUMAS Sandrine	X		
	M. AUTRET Erwan	X			GUERIN Alexandre	X			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	MME BOURDOIS Maud	X						
		M. GESTIN Laurent			X				
		MME FAUVINET Céline			X				
M. MANSAUD Jean-François		X							
Total	PRIEURE Jérôme	X	X						
	MME VINCENT Bénédicte	P							
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	M. RABAULT Etienne	X			ROBERT Stéphanie	X		
		M. MANSART Aurélien	X			BERNELAS Sophie	X		
		M. JOURDAIN Karl			E				
	M. ETCHEGARY Antoine	X							
	Elèves	M. ARIF Beghdad			X				
		MME MARZAC Sophie			X				
MME DAUSSIN Séverine				X					
Total	MME GALLARDO Nina	X							
	M. ATINDEHOU VALLEZ Nolan			X					
	M. AYROLES Rehad	X							

Le secrétariat est assuré par la direction

Mme Vrignault ouvre la séance à 17h50

1) Approbation du PV du 8 novembre 2022 :

Accepté à l'unanimité : 21 voix.

Mme Vrignault présente l'ordre du jour et précise qu'il y aura deux modifications : concernant l'échange franco-allemand, le budget n'étant pas finalisé car nous n'avons pas reçu l'ensemble des devis, le collège se réserve la possibilité soit de convoquer une commission permanente soit de le passer au prochain CA. La liste des commissions votées au dernier CA sera repassée suite à une erreur sur un prénom.

#### **A ) Fonctionnement général et financier :**

1) **Dbm pour info :**

Cette DBM concerne des modifications sur des opérations liées aux amortissements, ainsi qu'une mise à jour d'une ligne concernant l'ouverture culturelle

2) **Séjour en Pologne dans le cadre des mobilités Erasmus + :**

Présentation du budget pour la mobilité en Pologne qui aura lieu du 22 avril au 29 avril 2023, sur la base de trois accompagnateurs et 10 élèves, peut-être moins. Mme Dolci représente le projet à la demande de M. Julliard.

Accepté à l'unanimité 21 voix

3) **Echange franco-Allemand**

Non présenté car nous manquons de retour à nos demandes de devis.

4) **Taux de participation aux charges communes du SRH :**

Ce taux est de 26.5% de toutes les recettes du SRH pour financer tout ce qui n'est pas alimentaire : vêtement de travail, produits d'entretien, viabilisation.

Accepté à l'unanimité 21 voix.

5) **Délégation de signature du CA au chef d'établissement pour la passation des marchés publics**

Cette délégation est accordée pour l'année civile et est votée au moment de chaque budget.

Acceptée à l'unanimité 21 voix

6) **Tarifs**

M. Lefebvre présente les tarifs des recettes pour l'année 2023. Remplacement des carnets de correspondance : 2 euros, goûter : 1 euro, frais d'internat : 4.60 par jour+ frais de demi-pension, dégradation de vaisselle entre 1 et 3 euros selon l'article concerné, dégradations : au réel. Ce sont les mêmes que l'an dernier

Votés à l'unanimité 21 voix

## 7) Proposition de budget pour l'année 2023

Un budget est un acte prévisionnel, il répond à trois principes : sincérité, équilibre, annualité. Il traduit en terme financier les politiques de l'établissement.

Deux sections fonctionnement et investissement

Au sein de la section de fonctionnement :

3 services généraux : AP (activités pédagogiques), ALO (administration et logistique), VE (vie de l'élève)

2 services spéciaux SRH (service restauration) et SBN (service des bourses nationales)

Au sein de la section d'investissement :

Service OPC opération en capital

Des codes retracent l'origine des crédits : 0 initiative de l'établissement 1 : état, 2 : collectivité de rattachement

Recettes : La DGF est de 123163 euros (qui viennent abonder les services ALO et AP), les forfaits de restauration (abondent le service SRH) un total de 235838.35 euros. Les tarifs sont ceux votés par le CD. Il est précisé qu'il y a un certain nombre de reversement, le RAR 22.5% des recettes de la restauration pour la rémunération des personnels techniques, le fcsH 1.5% des recettes du srh qui est un fond de mutualisation pour des besoins urgents de tous les établissements, les charges communes de 26.5% ensuite il reste le crédit nourriture.

M. Lefebvre présente les différents services :

L'AP (activités pédagogiques) sert à financer différentes dépenses : photocopieurs, documentations, sorties, projets. Un prélèvement sur fond de roulement sera proposé afin d'équilibrer le budget. En effet la dgf doit prioritairement être dédiée au fonctionnement de l'établissement.

Le service, VE, vie de l'élève retrace ce qui est lié aux fonds sociaux et aides départementales aux élèves.

Le service ALO (administration et logistique) : entretien, fonctionnement administratif, viabilisation. Il y a un déséquilibre mais lié seulement à des écritures comptables concernant les amortissements,

Le SRH : dont nous avons parlé précédemment s'équilibre. M Lefebvre explique qu'il y a un bouclier mis en place par le département concernant les denrées.

Le service SBN : bourses nationales s'équilibre en recettes et en dépenses.

Sur la section d'investissement, il y a la section OPC qui permet de financer les achats de matériels unitaires de 800 euros HT et plus. Il est utile de provisionner cette section car elle relève souvent de dépenses essentielles et urgentes (réparations de matériel de cuisine ou remplacement etc...)

M. Lefebvre récapitule les sommes en jeu et les demandes de prélèvements sur fonds de roulement. Il est rappelé que même si le budget présenté est le plus honnête possible, il reste prévisionnel, c'est au moment du compte financier que l'on fait le point sur l'exécution budgétaire réelle.

M. Lefebvre présente l'attestation du comptable sur notre capacité à prélever pour le budget 2023.

5856 euros sont demandés en prélèvement, après ce prélèvement nous aurons un nombre de jour de fonctionnement restant de 38 jours.

Mme Desblancs demande s'il existe aussi un bouclier concernant la viabilisation, Mme Vrignault répond positivement et détaille le dispositif.

Les professeurs relèvent qu'il fait froid dans les salles. Les parents d'élèves demandent où nous en sommes pour la réparation des chaudières (seule une sur deux fonctionne et seulement à 40%). Pour le moment il n'y a pas eu de réparation. Mme Ratier témoigne que si les professeurs ont froid les élèves aussi, car les professeurs eux peuvent bouger, alors que les élèves restent assis et que ce ne sont pas des bonnes conditions de travail, elle dit également que certains élèves ont certainement froid chez eux et qu'il est dommage qu'ils ne puissent pas avoir chaud au moins au collège. M Lefebvre répond qu'il en a conscience mais qu'il n'a pas le choix.

Les parents d'élèves regrettent que de nouveau le conseil départemental ne soit pas représenté au CA.

Mme Vrignault dit qu'elle fera part au conseil départemental de ces inquiétudes. M. Julliard demande ce que l'on fera si les coûts augmentent de nouveau, M. Lefebvre répond qu'il sera possible après le compte financier de procéder si besoin un prélèvement sur fonds de roulement. Mme Vrignault indique que le bouclier « énergie » permet de supporter la hausse des prix annoncée.

Le conseil d'administration procède au vote.

Contre : 0 abstention : 0 pour : 21

#### **8) Vote des commissions :**

Nous rectifions le prénom de Mme Dumas, voté à l'unanimité.

#### **B) Fonctionnement pédagogique et éducatif :**

##### **1) présentation du protocole phare :**

Mme Vrignault présente le programme pHARe, programme de lutte contre le harcèlement à l'école.

Une cellule bien être s'est mise en place, elle est composée de Mme la CPE, 3 enseignants, l' IDE, et une AESH. La méthode est celle de la préoccupation partagée. Le but est de prévenir les situations de harcèlement en agissant le plus précocement possible sur des situations qui pourraient dégénérer. La méthode est de susciter l'empathie et l'accompagnement de l'élève en mal être par le biais du partage de nos préoccupations.

Une communication succincte aura lieu en direction des élèves, mais l'équipe pHARe étant déjà en place et gérant déjà des situations, l'information a déjà circulée entre les élèves.

##### **2) informations sur les heures de cours non assurés :**

Mme Dolci fait le point sur les heures de cours non assurés, le pourcentage de cours non assurés est semblable à celui du dernier CA (très légèrement inférieur).

### 3) Questions diverses :

Suite à une question d'un parent : il est possible de rentrer les trottinettes et les vélos dans l'établissement y compris sur des horaires intermédiaires et plus seulement sur les heures habituelles d'ouvertures du matin 8h, midi et du 16h30. L'élève qui rentre au 56 rue du 14 juillet, descend de vélo, traverse le collège à pied et va stationner son vélo sur la cour des sports.

Question de la publication des PV du CA sur le site du collège : c'est fait depuis cette semaine

Est-il possible de publier les CR des commissions : ces CR n'ont pas vocation à être diffusés mais ils sont envoyés aux membres, et les parents d'élèves qui siègent peuvent les diffuser aux autres parents élus.

La dernière question s'adresse à la ville, mais il n'y a pas de représentants.

Prochain CA : fin janvier début février